

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

BOIS – CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT DU BATIMENT

SESSION 2002

EPREUVE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

EPREUVE E1 – SOUS EPREUVE A1

UNITE U 11

RECHERCHE DE SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES

Durée 2 heures Coef 1

DOSSIER RESSOURCES

- Page de garde Page 1/24
- Extrait plan d'architecte Page 2 à 11/24
- Extrait CCTP Page 12 à 20/24
- Renseignements technologiques complémentaires page 21 à 24/24

nota : dossier à utiliser que si nécessaire

CODE EPREUVE : 0206-BCA ST A ME1	EXAMEN : BAC PROF	SPECIALITE : BOIS – CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT DU BATIMENT
SESSION 2002	EPREUVE : E1 Sous épreuve A1	U11 Calculatrice autorisée :
Durée : 2H	Recherche de solutions technologiques	RECHERCHE DE SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES
	Coefficient : 1	N° sujet : 11 MH 02
		Page : 1/24

**RÉAMÉNAGEMENT DE L'HABITAT EN MILIEU RURAL
À USAGE LOCATIF (TRANCHE N°2)**

Site n° 01 :
Site n° 02 :
Site n° 03 :
Site n° 04 :
Site n° 05 :

ANVILLE - "Les
AUGE ST-MEDARD - SAINT-MEDARD
AUGE ST-MEDARD - CROUET
Vaux de la
COUFRILLAC

Site n° 06 GENAC

Site n° 07 :
Site n° 08 :
Site n° 09 :
Site n° 10 :
Site n° 11 :
Site n° 12 :
Site n° 13 :
Site n° 14 :
Site n° 15 :
Site n° 16 :
Site n° 17 :
Site n° 18 :
Site n° 19 :

MARCELLAC-LANVILLE - "Collin"
MARCELLAC-LANVILLE - "Bouche"
MARCELLAC-LANVILLE - LANVILLE
MARCELLAC-LANVILLE - "Poisie"
MARBEUIL - "Cote"
MONS - VILLENEUVE
ROULLAC - "Logement handicapé"
ROULLAC - "Logement handicapé"
ROULLAC - "Temple"
ROULLAC - "Temple"
ST GENIS D'HIERSAC - "Prieuré"
ST GENIS D'HIERSAC - "Prieuré"
VAUX ROULLAC - "BOURG"

**Communauté
de Communes
du Rouillacais**

N° de ville : 18170 Rouillac
T : 05.45.98.33.24
F : 05.45.98.33.25

DDE de la Charente

SAM / CP1 / rue de Québec
16000 Angoulême
T : 05.45.61.81.59
F : 05.45.61.06.77

Jean-Marc Beffre (mandataire) et Alain Molines
architectes d.p.l.g.
3, allée des Chaumes de Crage n°41 • 16000 Angoulême • tél: 05.45.65.26.26 • fax: 05.45.65.24.92

Claudine Palmade et Bruno Carguillo
architectes d.p.l.g.
92 bis, avenue Honoré Serres • 37000 Tours • tél: 05.61.63.99.20 • fax: 05.61.62.02.06

Oméga
économiste
64, rue des Bézines • 16000 Angoulême • tél: 05.45.95.80.67 • fax: 05.45.95.78.85

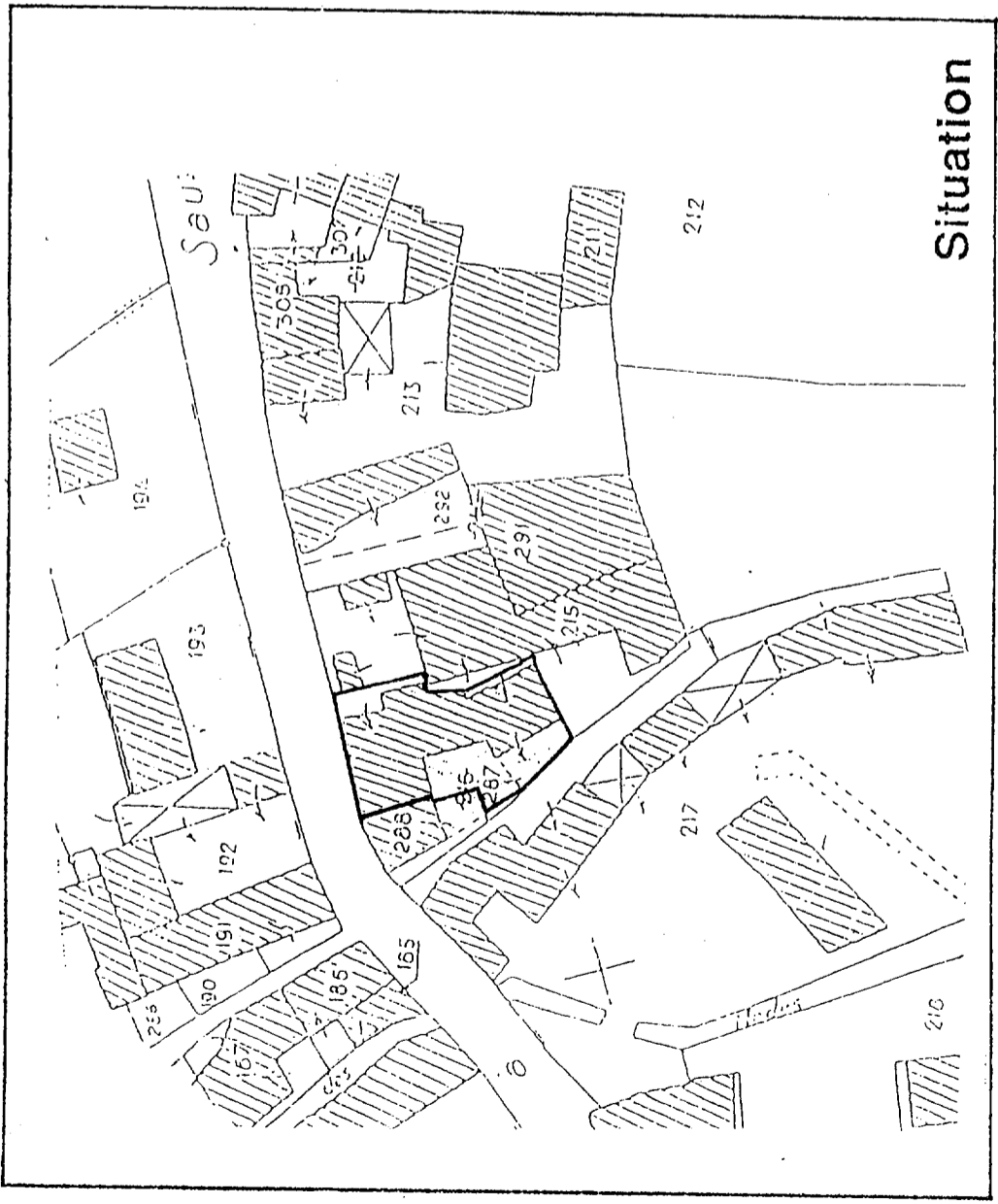
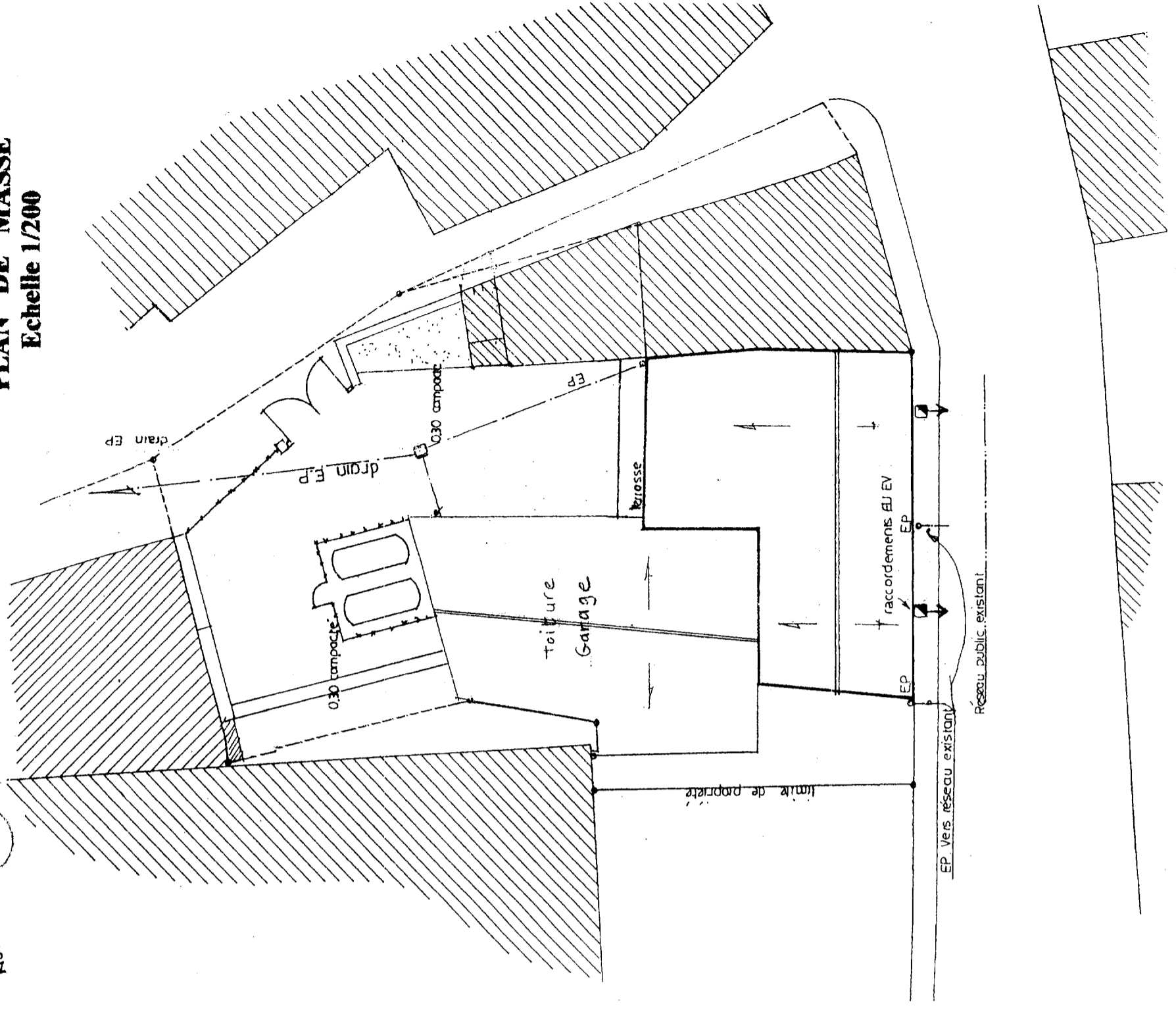
Célic Ingénierie
b.e.l. s.r.l.
26, rue de la Tourgarnier • 16000 Angoulême • tél: 05.45.92.92.26 • fax: 05.45.92.59.66

Bironneau-Poinet
b.e.l. s.r.l.
2, boulevard Berthelot • 16000 Angoulême • tél: 05.45.92.36.41 • fax: 05.45.98.70.85

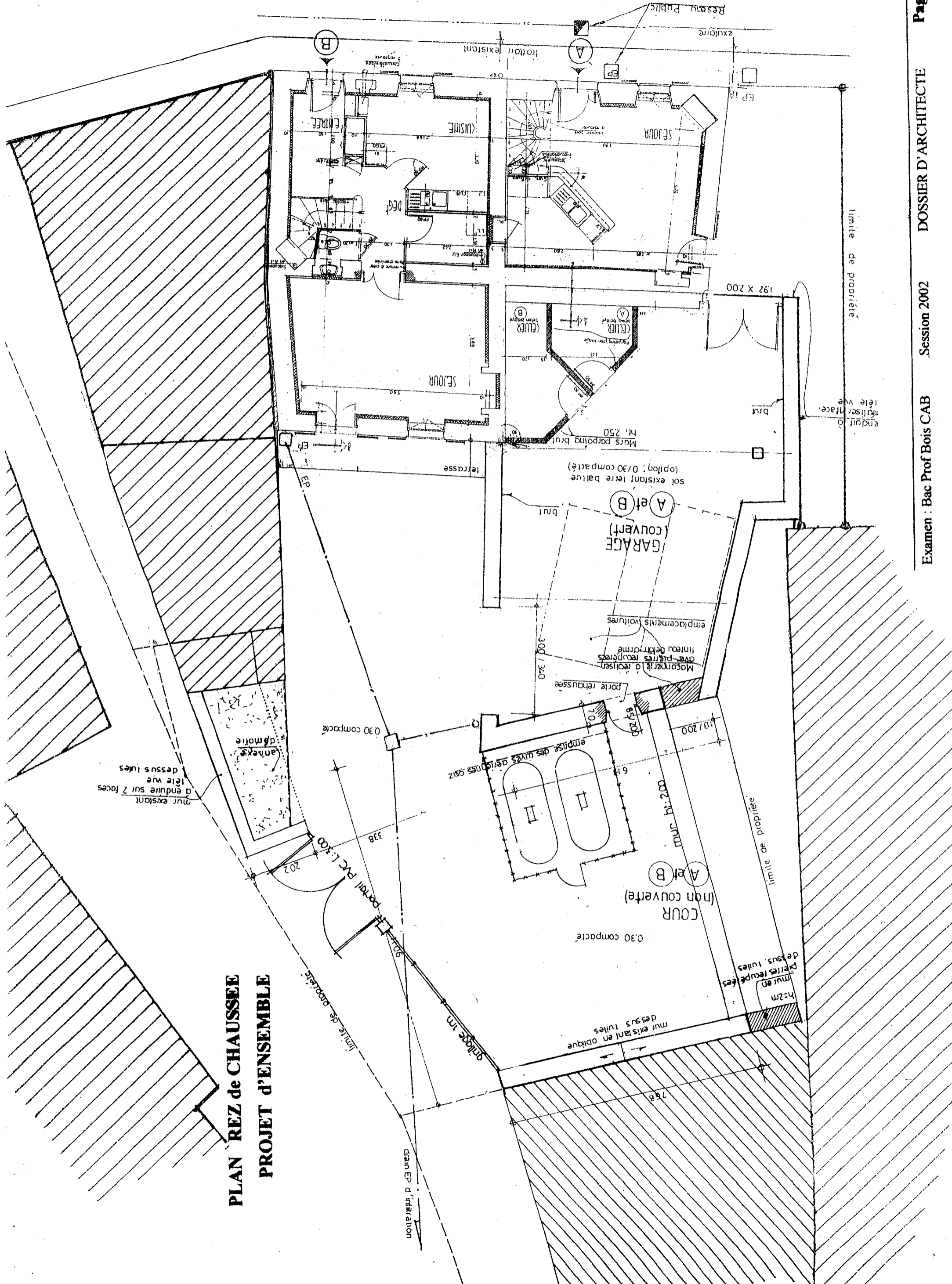
PLANS

phase	DOE
indice	
date	JUIL 2000

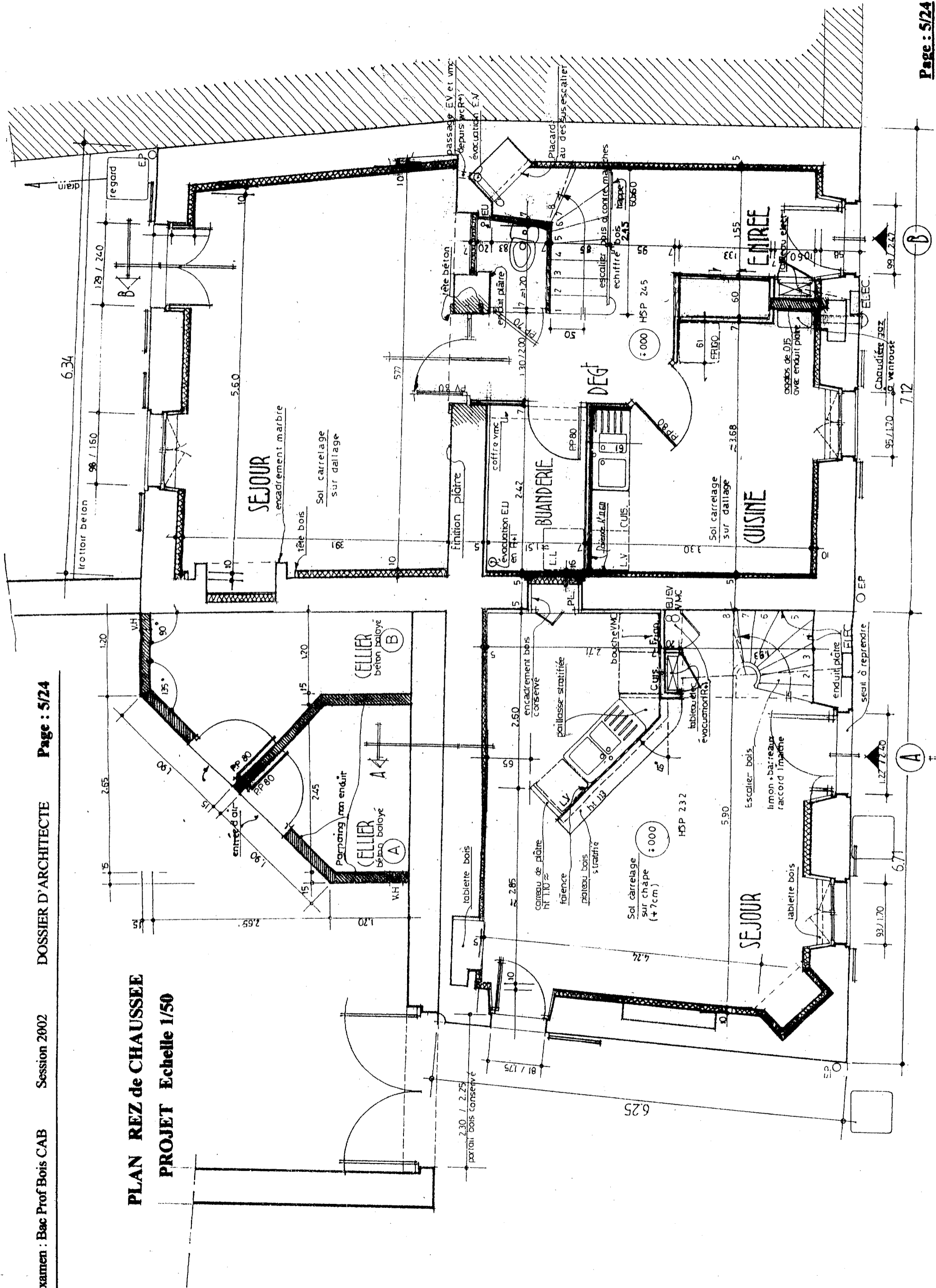
PLAN DE MASSE
Echelle 1/200



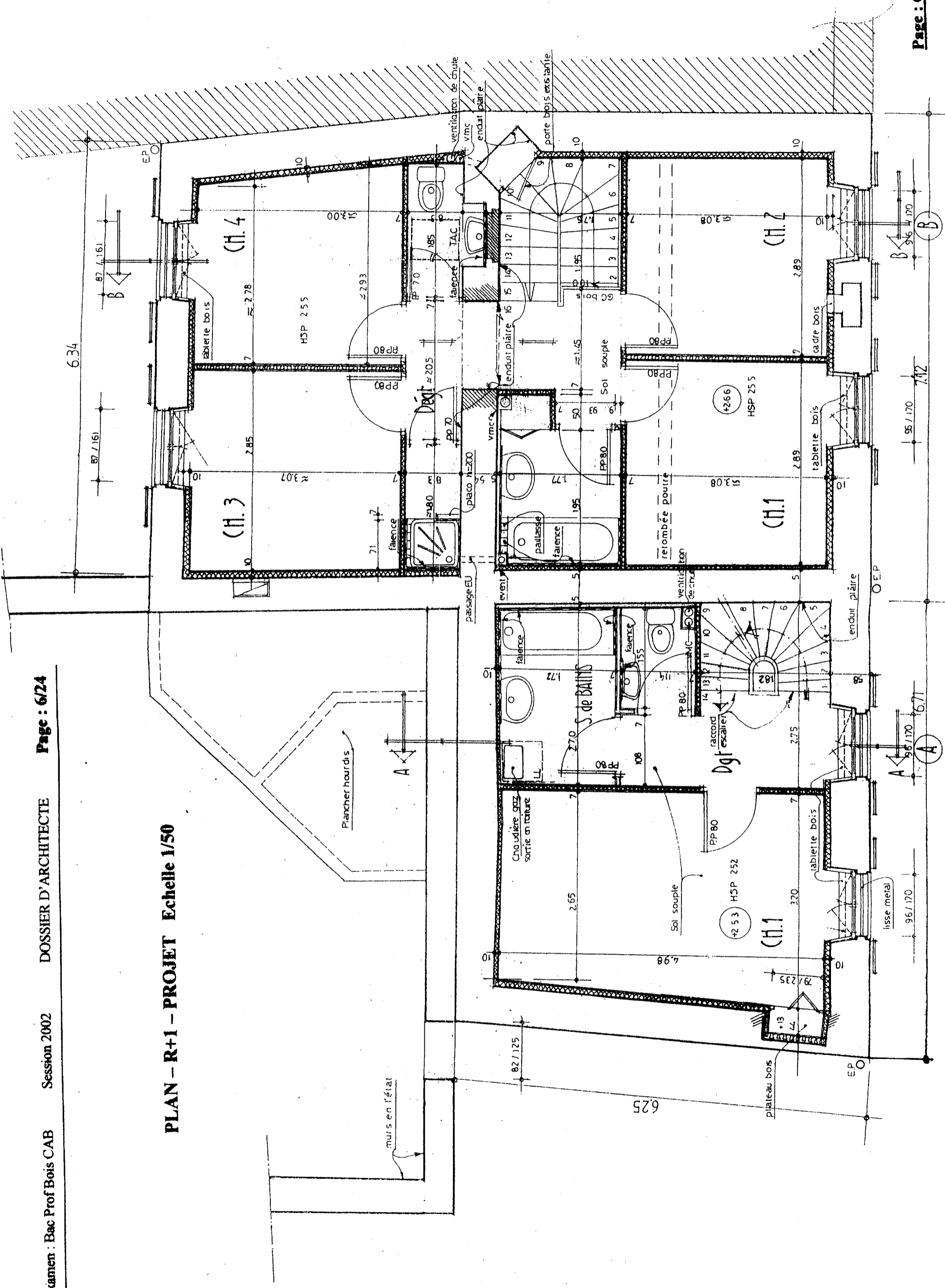
**PLAN REZ de CHAUSSEE
PROJET d'ENSEMBLE**



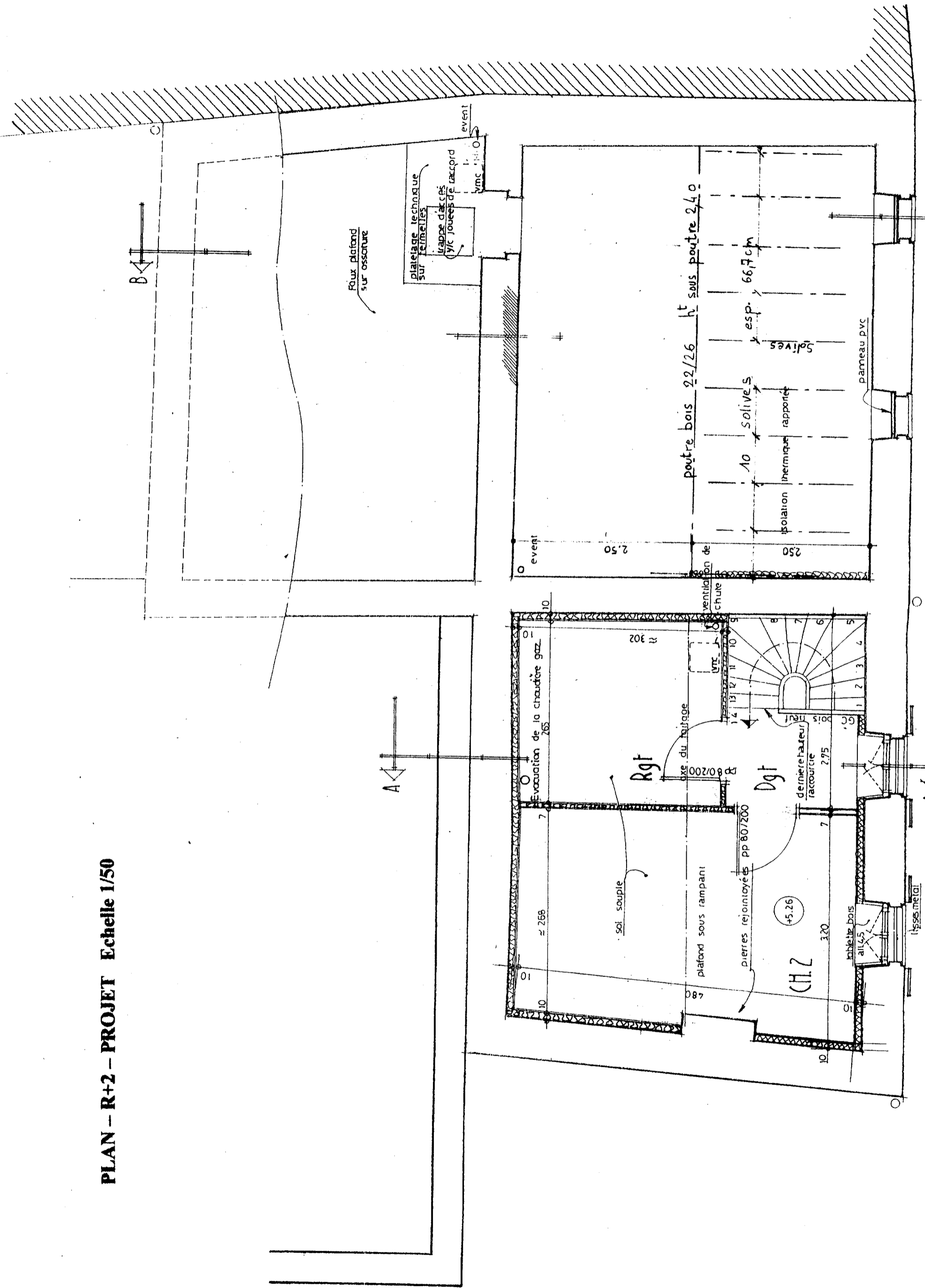
PLAN REZ de CHAUSSEE PROJET Echelle 1/50



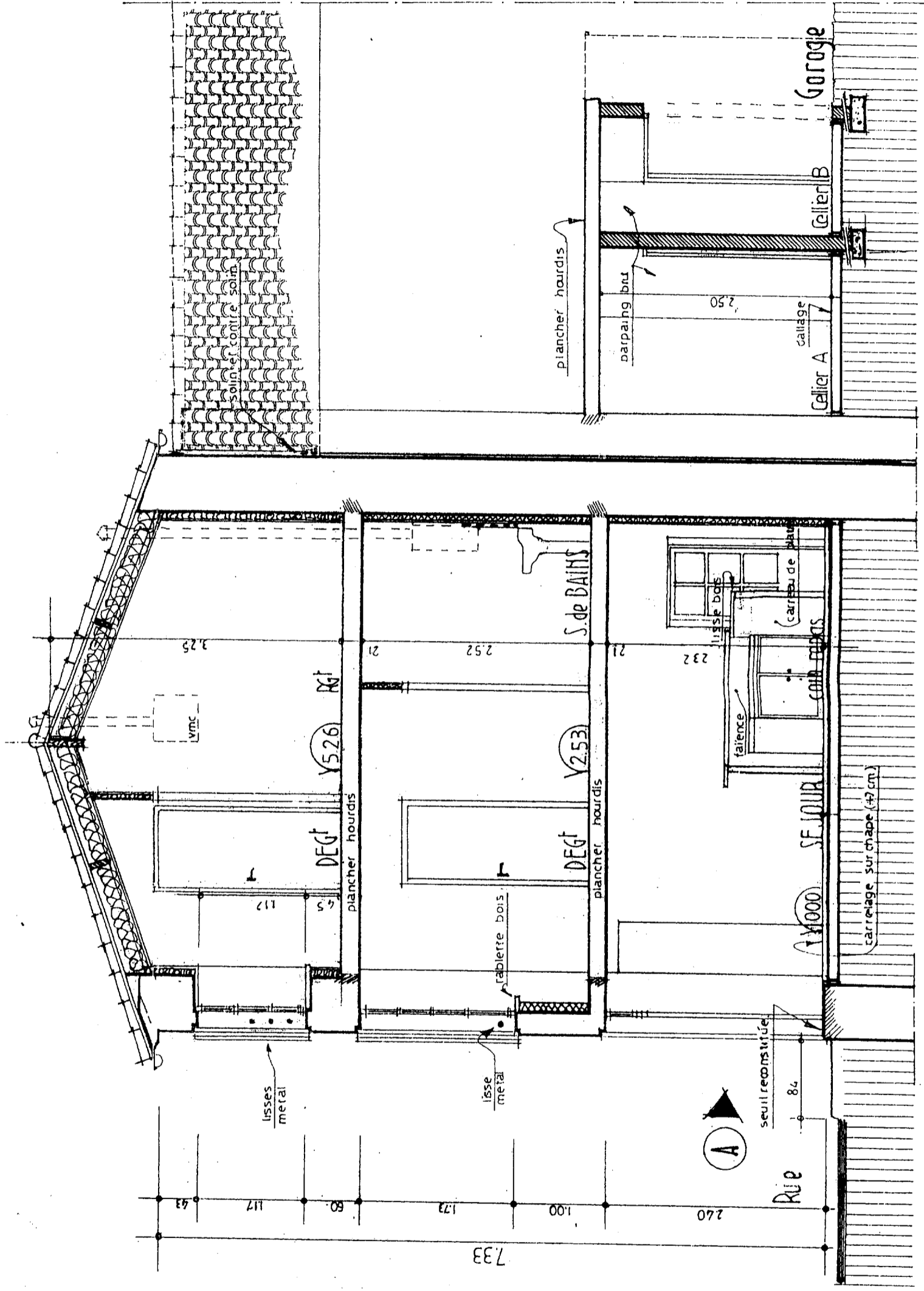
PLAN - R+1 - PROJET Echelle 1/50



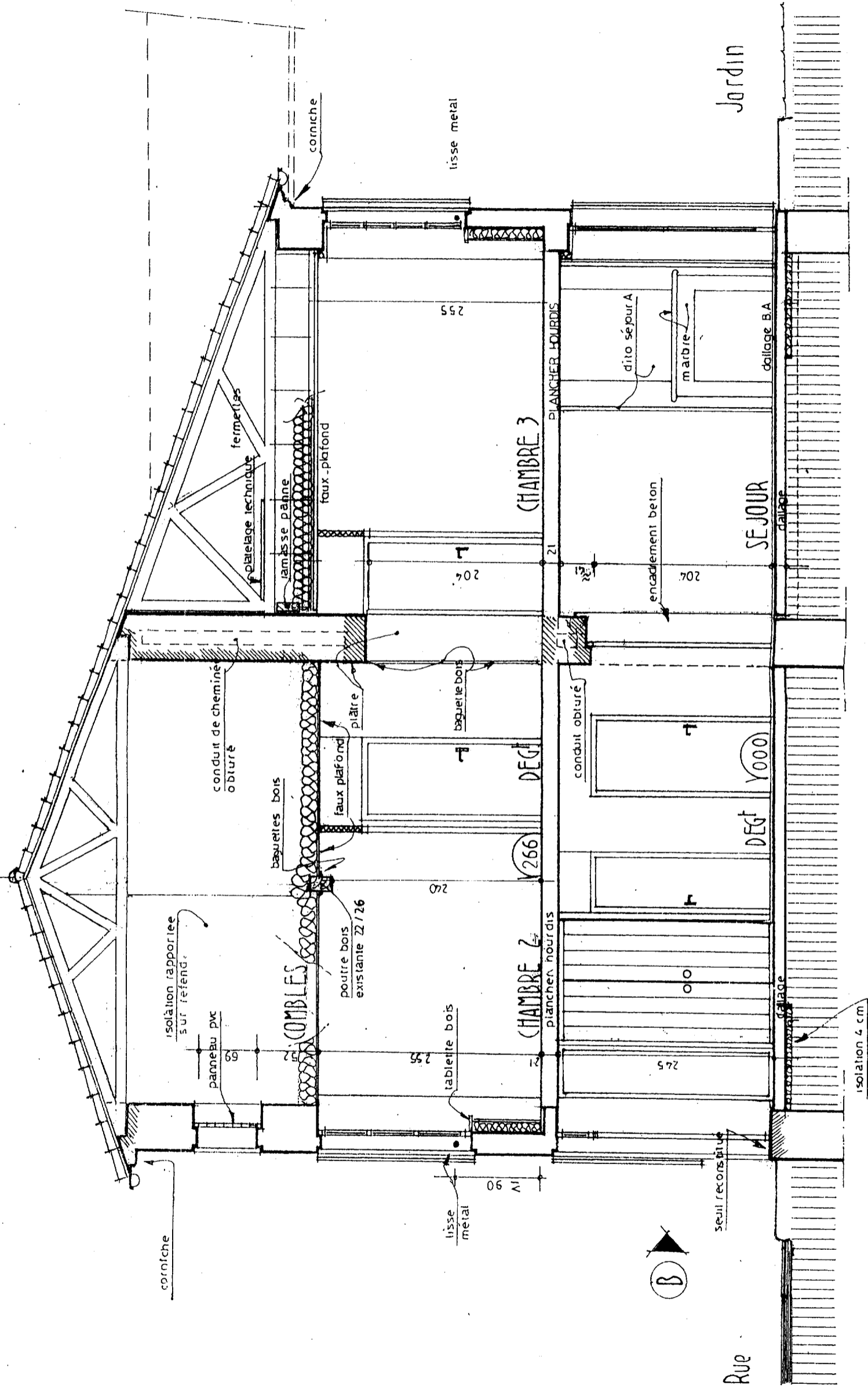
PLAN - R+2 - PROJET Echelle 1/50



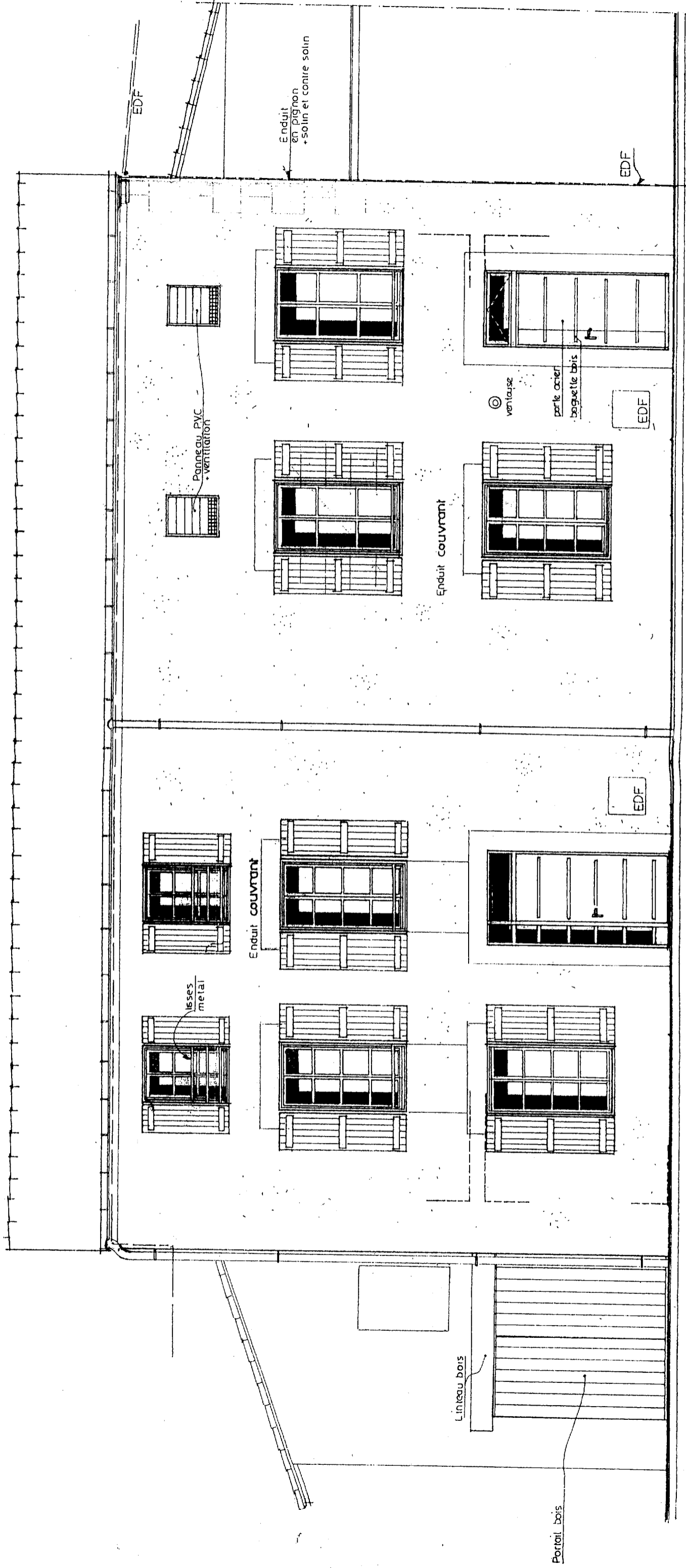
COUPE AA PROJET Echelle 1/50



COUPE BB PROJET Echelle 1/50

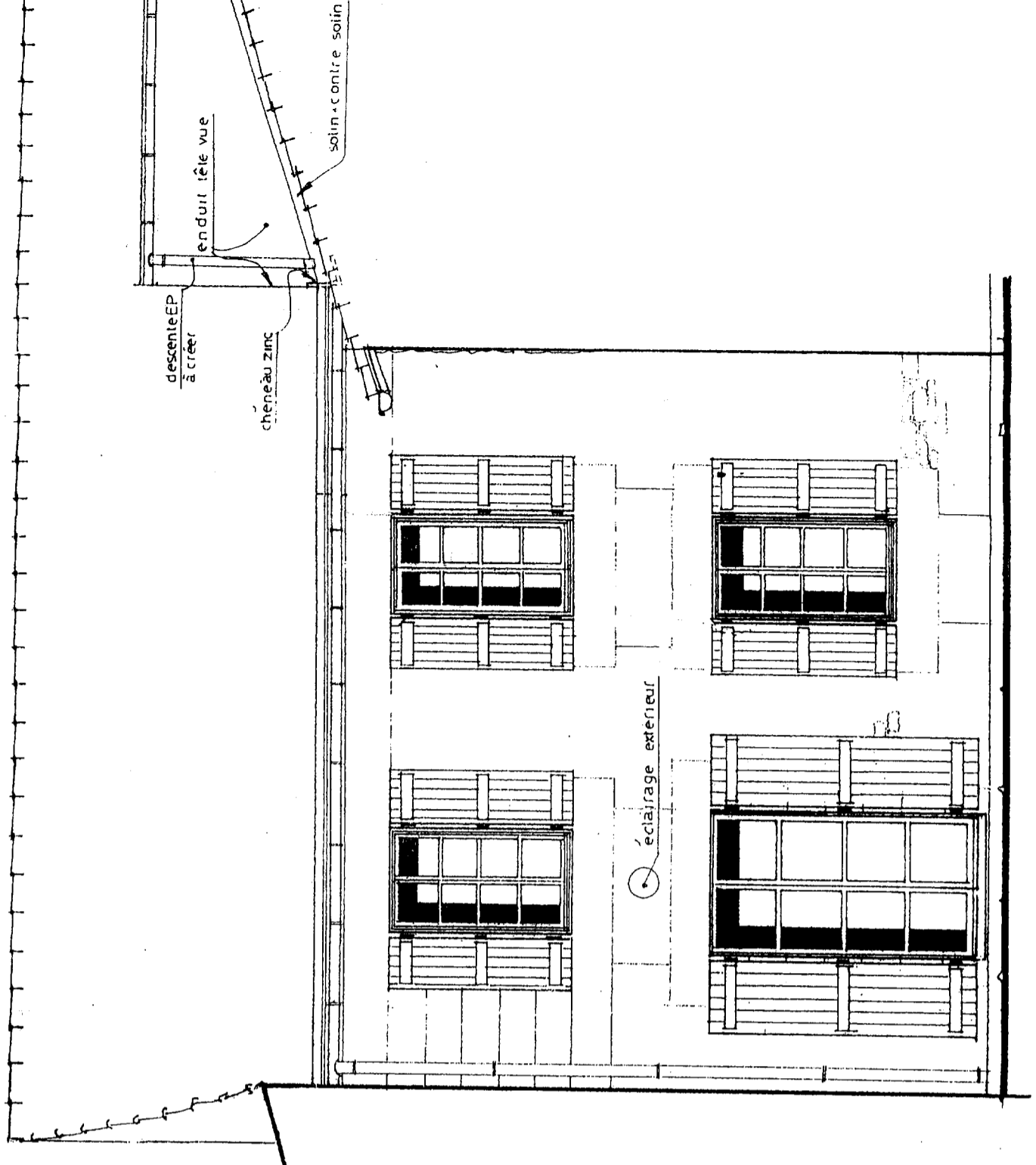
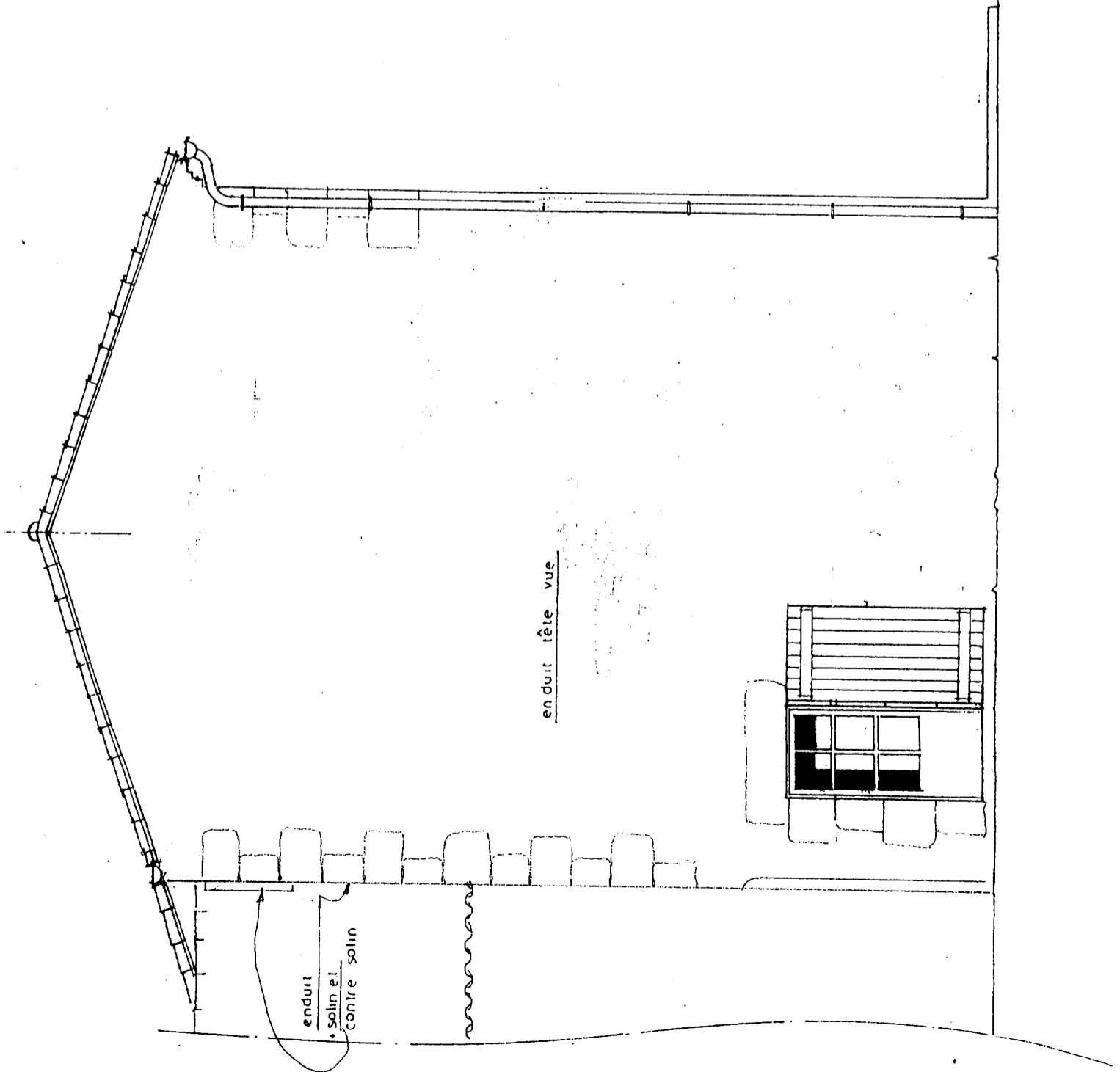


FACADE sur RUE PROJET Echelle 1/50



FACADE LATERALE GAUCHE PROJET Echelle 1/50

FACADE sur COUR PROJET Echelle 1/50



**REAMENAGEMENT DE L'HABITAT EN MILIEU RURAL
A USAGE LOCATIF (TRANCHE N°2)**

SITE N°6 GENAC

EXTRAIT DU CCTP

(Cahier des clauses techniques particulières)

SOMMAIRE

LOT N°1	GROS ŒUVRE	Page 12 à 15/24
LOT N°3	MENUISERIES EXTERIEURES PVC et INTERIEURES BOIS	Page 16 à 19/24
LOT N°4	CLOISONS SECHES – ISOLATION -	Page 20/24

MAITRE D'OUVRAGE

Communauté de commune du Rouillacais
Hôtel de ville
16170 ROUILLAC

CONDUITE D'OPERATION

DDE de la Charente
16000 ANGOULEME

MAITRE D'ŒUVRE

Jean Marc BEFFRE (mandataire) et Alain MOLINES
Architecte DPLG
3 allée des chaumes de Crage
16000 ANGOULEME
Claudine PALMADE et Bruno GARGUILLO
Architecte DPLG
32 bis, avenue Honoré Serres
31000 TOULOUSE

I. OUVRAGES VERTICAUX

1.1 REPRISES D'OUVRAGE

L'entrepreneur du présent lot prendra connaissance des documents graphiques de l'état existant à titre indicatif.

1.11 Reprise d'encadrement de baie extérieure

Travaux comprenant suivant cas et état des lieux :

- Réfection des jambages avec remplacement des pierres de taille éclatées ou fortement abîmées.
 - Réfection des appuis, avec remplacement des pierres de taille détériorées.
 - Réfection des seuils avec réfection de seuil en béton blanc.
 - Réfection des linteaux avec remplacement des pierres de taille jugées compromettre la solidité, la stabilité ou la durabilité de l'ouvrage.
 - Confection d'ouvrage béton armé, compris toutes sujétions.
 - Recalage des pierres extérieures (linteau, vouête, etc..).
 - Reprise de maçonnerie consécutive aux réfections en périphérie de baie suivant besoin.
 - Descellement des gonds et autres ouvrages métalliques assimilés.
 - Compris resciage des feuillures des pierres remplacées pour pose des nouvelles menuiseries.
- Seuls les petites cavités et petits éclats pourront faire l'objet de reprise au ciment-pierre. Les pierres remplacées pourront être de récupération, elles seront en état de cause homogènes, exemptes de tâches, d'éclats et de fentes et auront un grain correspondant à l'existant.

LOCALISATION :

Encadrements des baies existantes, suivant visite état des lieux

1.12 Reprise et consolidation de maçonnerie existante (maçonnerie en pierre. Epais : 55 cm)

Travaux comprenant suivant cas et état des lieux :

- Blocage de maçonnerie en pierre.
- Reprise suivant besoin de maçonnerie en moellons en sous œuvre.
- Confection d'ouvrage béton armé tel que seuil, jambage, linteau, etc.
- Colmatage des fissures et des lézardes et reprise de liaisons suivant besoins.

LOCALISATION

Maçonnerie existante (murs extérieurs), suivant état des lieux, compris reprise appui de charpente dans garage